

## 334 mineures sont devenues mères en 2013

Être maman lorsqu'on est mineure n'est pas chose courante en Belgique. Pourtant, en 2013, l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) a enregistré 334 nouvelles naissances qui impliquaient des mères mineures. Un nombre qui a tendance à diminuer. Parmi les 54.704 nouvelles mamans francophones en 2013, certaines n'étaient pas encore majeures. Des jeunes filles qui, parfois, sont même encore des enfants. Âgées entre 12 et 15 ans, elles sont 55 à avoir donné naissance en 2013. Un nombre en diminution depuis l'année précédente avec un chiffre qui s'élevait à 74 naissances.

### GROSSESSE À RISQUES

En dessous de l'âge de 15 ans, les grossesses restent néanmoins très rares parce que le taux de fertilité est plus bas qu'à 16 ans. Mais lorsque cela arrive, il est fréquent que la mère subisse une fausse couche ou que le bébé soit prématuré.

Pour les femmes âgées de 16 et 17 ans, le nombre de grossesses est plus élevé. Le taux de fertilité étant plus important, 279 adolescentes sont devenues mères en 2013. Ce sont principalement les jeunes de 17 ans, avec 191 cas, qui ont donné la vie.

« *La proportion de grossesses augmente d'âge en âge jusqu'à cesser de croître à partir de 31 ans* » ajoute le responsable de la banque de données médico-

sociales de l'ONE, Samuel Ndàmè.

### PAS DE PROTECTION

Pour l'organisation, les grossesses précoces sont souvent liées à un contexte social et économique. Mais ce n'est pas l'unique raison. Plus d'une fois sur deux, les jeunes n'utilisent pas de contraception. Pilules, préservatif ou autres, les jeunes comptent sur le bon vouloir du destin pour ne pas devenir parents. Une situation que l'ONE explique par un manque d'initiatives et de sensibilisation à l'éducation sexuelle.

Des mineures se retrouvent donc mamans avant même d'y avoir pensé. Certaines l'assument totalement et décident de se tourner vers un organisme qui pourra les encadrer pendant la grossesse et après. « *Tout est mis en place pour accompagner la grossesse lorsque la femme est encore très jeune* » explique Samuel Ndàmè. « *L'ONE veille d'ailleurs à l'accessibilité géographique, financière et culturelle pour les consultations* ».

D'autres optent pour l'avortement. Tout juste sorties de l'enfance, ces jeunes femmes découvrent leurs premières émotions amoureuses et ne sont pas toujours prêtes à assumer la vie de mère. En 2011, on comptait plus de 1.100 avortements réalisés par des filles âgées de moins de 18 ans. ■

C.M.